

Sécurisation : à Marie-Galante, l'État mise sur le coup d'éclat

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / LA RÉDACTION

30 octobre 2025



« Une vaste opération de contrôles a été menée à Marie-Galante par le groupe d'action de l'État sur le littoral », indique la préfecture. Une grande partie des forces de sécurité était mobilisée mercredi 23 octobre avec côté gendarmerie la brigade de Grand-Bourg, l'équipe nautique de brigade nautique de Pointe-à-Pitre, les motocyclistes de l'escadron départemental de contrôle des flux, une équipe cynophile, appuyés par les agents des douanes de Marie-Galante. L'objectif déclaré est « de renforcer la présence de l'État sur le littoral et lutter contre toutes les formes de délinquance, qu'elle soit terrestre ou maritime ».

En mer, une dizaine de navires — commerciaux, de plaisance et de pêche — ainsi que des ferries qui assurent la liaison avec la Grande-Terre, ont été contrôlés. Sur terre, une perquisition chez un particulier a permis une

maigre saisie de 283 g d'herbe, 13 pieds de cannabis, des branches séchées et une chambre de culture. Dans un commerce contrôlé par les Douanes, ont été saisis 20 g d'herbe de cannabis, 2 193 cigarettes et 1 kg de tabac en vrac (high leaf). L'État cherche à illustrer « l'engagement constant des services à sécuriser les territoires insulaires et à lutter activement contre les trafics illicites ». Mais cette action limitée dans le temps reste une démonstration de force symbolique. Le coup de poing ponctuel ne répond pas aux demandes de renforts structurels face aux enjeux de long terme d'une île qui reste une porte d'entrée pour les réseaux criminels et les flux migratoires irréguliers.